

ANNEXE 1 -

Données essentielles des conventions de subvention

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-02	Association Le Relais	33 361 188 700 097	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour le financement partiel du poste de juriste du service d'aide aux victimes (SAVI)	160 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % à la notification Solde : 40 % au vu des justificatifs demandés	2023-05 -02_2024-08-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-02	Réseau d'échanges réciproques de savoirs	41 403 472 800 041	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 (1), et une subvention d'investissement 2023 pour des travaux de terrassement en vue d'implanter un container aux Gibjoncs (2)	(1) 5 000,00 € (2) 18 744,00 €	Aide en numéraire	(1) Unique (2) Échelonné : Acompte : 60 % à la notification Solde : 40 % au vu des justificatifs demandés	(1) 2023-03-31 (2) 2023-05-31_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-02	Banque alimentaire du Cher	35 403 280 700 019	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour l'aide et l'accompagnement alimentaire des personnes en situation de précarité (1), et une subvention d'investissement 2023 pour la mise en sécurité de la couverture du hangar de stockage des denrées alimentaires (2)	(1) 14 300,00 € (2) 10 000,00 €	Aide en numéraire	(1) Unique (2) Échelonné : Acompte : 60 % à la notification Solde : 40 % au vu des justificatifs demandés	(1) 2023-05-31 (2) 2023-05-02_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-05-02	Imanis Centre-Val de Loire	39 865 417 800 035	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement 2023 pour le financement des actions des accueils de jour de BOURGES et de VIERZON	76 680,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 60 % à la notification Solde : 40 % au vu des justificatifs demandés	2023-05-02_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-06-09	Les mille lieux du Berry	83 046 401 200 012	Avenant n°11 au contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des sites : le pôle du cheval et de l'âne, le pôle des étoiles, la halle de GROSSOUVRE espace métal, base de loisirs de Goule, base nature-aventure de SIDIAILLES (solde de la compensation financière des obligations de service public pour 2023)	900 000,00 €	Aide en numéraire	Unique	2023-06-17		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-24	Nature 18	34 080 467 300 044	Convention relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement dans le cadre du programme d'actions environnementales 2023	36 800,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 40 % à la notification Solde : 60 % au vu des justificatifs demandés	2023-04-24_2023-12-31		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-24	Association pour l'écoute et l'accueil des toxicomanes - Association des clubs et équipes de prévention (APLEAP ACEP)	33 312 105 100 143	Convention relative à la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « accompagnement social et professionnel des gens du voyage » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	259 350,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-16_2024-06-30		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-24	Promethée Cher	38 489 147 900 030	Convention relative à la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « H' EMPLOI : Accompagnement des allocataires du RSA travailleurs handicapés » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	72 500,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-16_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Association c'est possible autrement	50 012 898 800 028	Convention relative à la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Accompagner à l'apprentissage des savoirs de base » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	36 657,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-23_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Accueil et promotion	32 399 437 600 040	Convention relative à la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Plateforme de formation linguistique et formation de base » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	59 636,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-22_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Association Entraide Berruyère	33 145 513 900 039	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Espace de réentraînement à l'emploi » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	47 550,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-17_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Association Le Relais	33 361 188 700 097	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Espace de Réentraînement à l'Emploi » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	138 315,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-06-02_2024-06-30		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Association Le Relais	33 361 188 700 097	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Espace de Réentraînement à l'Emploi Sud » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	57 765,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-06-02_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Accueil et promotion	32 399 437 600 040	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Auto-école associative et plateforme mobilité » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	100 000,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-22_2023-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Tivoli initiatives	53 084 580 900 025	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Tremplin pour l'emploi » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	74 520,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-16_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Organisation ressources emploi compétences 18	53 169 284 600 037	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Cap entreprise » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	83 028,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-22_2024-06-30		Non	1
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	Ligue de l'enseignement	77 502 205 600 011	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « R.S.Artistes : accompagnement des artistes allocataires du RSA » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	46 787,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-16_2024-06-30		Non	1

nomAttribuant	idAttribuant	dateConvention (1)	nomBeneficiaire (2)	idBeneficiaire (3)	objet (4)	montant (5)	nature (6)	conditionsVersement (7)	datesPeriodeVersement (8)	idRAE (9)	notification UE (10)	pourcentage Subvention (11)
DEPARTEMENT DU CHER	22 180 001 400 013	2023-04-19	BGE Berry Touraine	50 206 723 400 042	Convention pour la mise en œuvre du service d'intérêt économique général (SIEG) relatif à l'action d'insertion intitulée « Accompagnement des porteurs de projets, expertise et suivi des créateurs allocataires du RSA » menée dans le cadre du programme départemental d'insertion	49 520,00 €	Aide en numéraire	Échelonné : Acompte : 70 % dans un délai d'un mois à compter de la notification Solde : 30 % dans un délai maximal de deux mois au vu des justificatifs demandés	2023-05-16_2024-06-30		Non	1

(1) Date de la convention de subvention au format AAAA-MM-JJ (Exemple : 2016-02-24)

(2) Raison sociale du bénéficiaire

(3) Identifiant du Système d'Identification du Répertoire des Etablissements (SIRET) - Taille : 14

(4) Objet de la subvention - Taille maximum : 256 caractères

(5) Montant total de la subvention en décimal - Le séparateur des décimales est la virgule.

(6) Nature de la subvention - Liste (plusieurs choix possibles, séparés par des virgules) : aide en numéraire, aide en

(7) Valeurs possibles : unique, échelonné, autre (décrire les conditions de versement) - Taille maximum : 256

(8) Si la date exacte d'un versement n'est pas encore connue, indiquer une période vraisemblable de versement. Si

(9) Numéro unique de référencement au répertoire des aides aux entreprises : Donnée optionnelle si le dispositif est

(10) Si le dispositif a fait l'objet d'une notification conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 1407/2013 de européenne aux aides de minimis - Mention : oui ou non

(11) Dans les cas où la subvention est accordée à plusieurs attributaires au titre d'un même projet, la répartition de la Décimal - Le séparateur des décimales est la virgule. Exemples : 1 si la subvention n'a qu'un seul bénéficiaire ; 0,35